

## Règlement des concours

« Je vais à FrankoFilm : Photo de plateau » et « Je vais à FrankoFilm : Affiche de film »

### § 1 Organisateur des concours

1. L'organisateur des concours est l'*Association d'Initiatives Socio-Culturelles Artownia*, ci-après dénommée l'Organisateur.
2. Les participants des concours reconnaissent que les concours n'ont aucun lien avec Facebook et ne revendiqueront aucun droit contre ce portail. Facebook ne commande, n'administre, ne gère ni n'est responsable de quelque façon que ce soit du concours.

### § 2 But des concours

1. L'objectif du concours n° 1 est de sélectionner la photo de plateau la plus intéressante, la plus créative ou la plus originale.
2. L'objectif du concours n° 2 est de sélectionner l'affiche de film (réalisé pour la 15e édition FrankoFilm - Zielona Góra), la plus intéressante, la plus créative ou la plus originale.

### § 3 Conditions de participation aux concours

1. Les concours sont ouverts à toutes et à tous. Nous nous réservons le droit de refuser une participation aux concours.
2. Chaque participant ne peut soumettre qu'une seule réalisation par concours.
3. La soumission d'une réalisation au premier concours se fait par la publication d'une photo avec la mention hashtag #jevaisafrankofilm sur le profil privé de l'utilisateur. La soumission d'une réalisation au 2ème concours se fait par la publication sur le profil privé de l'utilisateur d'une affiche avec la mention hashtag #jevaisafrankofilm.
4. Seules les réalisations publiées **jusqu'au 7 avril 2019 à 16h00** seront prises en considération.
5. Les réalisations soumises aux concours doivent être publiées sous forme de texte et peuvent être complétées par un fichier jpg ou gif.
6. En prenant part aux concours, les futurs lauréats acceptent la publication de leurs données sur le site <https://www.facebook.com/fcfpologne/>.
7. Les participants s'engagent à respecter le règlement du concours et l'ensemble de ses règles. Toutes fraudes ou malveillances sont passibles de disqualification.
8. Tout utilisateur disposant d'un compte Facebook peut participer aux concours. Les membres, autorités et employés de l'*Association d'Initiatives Socio-Culturelles Artownia* ne peuvent participer à aucun des concours.

### § 4 Critères d'évaluation et attribution

1. Les projets soumis seront jugés par un jury sélectionné par l'*Association d'Initiatives Socio-Culturelles Artownia*.
2. Le prix prévu pour le premier concours est une impression encadrée de la photo, remise lors du festival FrankoFilm 2019. Le prix prévu pour le deuxième concours est une participation à un cours de graphisme.
3. Les prix ne sont pas échangeables contre de l'argent ou autres articles.
4. Les résultats des concours seront annoncés sur <https://www.facebook.com/fcfpologne/> **le 9 avril 2019 à 15 heures**.
5. Les organisateurs se réservent le droit de modifier la date de publication des résultats.

## **§ 5 Dispositions finales**

1. L'Organisateur n'est aucunement responsable de la prolongation, du raccourcissement, de la modification ou de l'annulation des concours pour des raisons indépendantes de sa volonté et se réserve le droit de ne pas sélectionner le gagnant.
2. Pour tout ce qui n'est pas régi dans le présent règlement, les dispositions du Code civil et autres dispositions pertinentes du droit polonais sont applicables.
3. Les participants aux concours acceptent le traitement des données à caractère personnel contenues dans le formulaire d'inscription afin de mettre en œuvre les concours, conformément à la loi du 29 août 1997 relative à la protection des données à caractère personnel (Journal officiel de 2002, n° 101, point 96).
4. *L'Association d'Initiatives Socio-Culturelles Artownia* se réserve le droit de modifier les dispositions du présent règlement à tout moment sans en donner la raison.
5. Le présent règlement fait l'objet d'une publication sur le site <https://www.facebook.com/fcfpologne/>